

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020**

L'An Deux Mille Vingt, le Jeudi Douze du mois de Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqués, s'est réuni à huis clos à la Mairie, dans la salle des délibérations, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Wennie MOLIA – M. Louis ANDRE – Mmes Nanouchka LOUIS – Elodie CLARAC – MM. Emmerly BEAUPERTHUY – Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS – Mme Rebecca BELLEVAL – M. Lucas ALBERI – Mme Nadia CELINI – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS : M. Jules FRAIR – Mme Marguerite MURAT – M. Teddy BARBIN – Mme France-Enna URBINO – MM. Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA (excusée ; pouvoir donné à Mme Wennie MOLIA) – Nina PAULON (excusée ; pouvoir donné à M. Michel HOTIN) – MM. Stéphane URIE – David LUTIN – Mmes Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à Mme Rebecca BELLEVAL) – Yane BEZIAT (excusée ; pouvoir donné à M. Jean-Claude CHRISTOPHE).

Monsieur Lucas ALBERI a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**RÉGIE À AUTONOMIE
FINANCIÈRE POUR
L'EXPLOITATION DU PALAIS DES
SPORTS – DÉSIGNATION DES
MEMBRES DU CONSEIL
D'EXPLOITATION**

CM-2020-5S-DAJ-78b

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° CM-2020-4S-DAJ-62 du 13 octobre 2020 relative au choix du mode de gestion pour l'exploitation du Palais des Sports et de la Culture de la ville du Gosier ;

Vu les statuts de la régie à autonomie financière pour l'exploitation du service public administratif du Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;

Considérant la nécessité de désigner les membres du Conseil d'exploitation de la régie pour l'exploitation du service public administratif du Palais des Sports et de la Culture du Gosier ;

Considérant que les statuts de la régie à autonomie financière pour l'exploitation du Palais des Sports et de la Culture prévoient que le Conseil d'exploitation soit composé de dix (10) membres ;

Considérant qu'en application des articles R2221-3 à R2221-5 du CGCT, il revient au maire de proposer au Conseil municipal de désigner les membres du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière comme suit :

- Huit (8) membres titulaires élus ainsi que huit (8) membres suppléants au sein du Conseil municipal ;
- Deux (2) personnes qualifiées.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De désigner le **Collège des Membres Élus** suivant :

| TITULAIRES | SUPPLÉANTS |
|-------------------|----------------------|
| Mévice VERITE | Guy BACLET |
| Rebecca BELLEVAL | Liliane MONTOUT |
| David LUTIN | Mégane BOURGUIGNON |
| Stéphane URIE | Sébastien THOMAS |
| Lucas ALBERI | Marie-Renée ADÉLAÏDE |
| Marcellin ZAMI | Emmery BEAUPERTHUY |
| Jimmy DAMO | Elodie CLARAC |
| Cédric CORNET | Marguerite MURAT |

comme représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'exploitation du Palais des Sports.

Article 2 : De désigner **un collège des personnes qualifiées**, composé :

- d'un membre représentant les usagers et/ou les consommateurs :

| TITULAIRE | SUPPLÉANT |
|--------------------------|-------------|
| Lisette RENIA BRINVILIER | José LEWEST |

- d'un membre choisi en raison de ses compétences :

| TITULAIRE | SUPPLÉANT |
|-----------------|--------------------------|
| Michael SUEDOIS | Micheline MERRY THIMALON |

Article 3 : D'autoriser le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
26 NOV. 2020
Et publication ou notification
le
26 NOV. 2020

Fait et délibéré à Gosier, le 12 novembre 2020

Pour extrait certifié conforme

Le Maire


- Cédric CORNET



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Régie à autonomie financière pour l'exploitation du Palais des Sports - Désignation des membres du Conseil d'exploitation

Date de transmission de l'acte : 26/11/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 26/11/2020

Numéro de l'acte : CM20205SDAJ78b (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20201112-CM20205SDAJ78b-DE

Date de décision : 12/11/2020

Acte transmis par : LAURA MOUTOUSSAMY

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.3. Autres